



Ministère des Affaires municipales  
et de l'Occupation du territoire

---

# BILAN ANNUEL 2016-2017 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2015-2018



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [www.mamot.gouv.qc.ca](http://www.mamot.gouv.qc.ca).

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2017

ISBN : 978-2-550-78511-8 (PDF)

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
<b>BILAN 2016-2017 DU PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2015-2018 .....</b>	<b>4</b>
Sensibilisation et promotion.....	4
Gestion des ressources humaines .....	5
Gestion des ressources matérielles .....	6
Communications.....	6
Nombre de plaintes .....	6
ADOPTION ET DIFFUSION DU BILAN .....	8
MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN D'ACTION.....	8
RÉFÉRENCES .....	8
POUR NOUS JOINDRE .....	8
ANNEXE 1 – SUIVI DES ENGAGEMENTS .....	10

# Introduction

L'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1), révisée le 17 décembre 2004, prévoit que les ministères ou les organismes publics employant au moins 50 personnes, ainsi que les municipalités qui comptent au moins 15 000 habitants, adoptent annuellement un plan d'action visant à favoriser l'intégration des personnes handicapées.

Pour obtenir le portrait complet des engagements poursuivis par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous vous invitons à consulter le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018 publié par le Ministère.

Le présent document rend compte de l'état de réalisation des actions prévues dans le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018 pour la période couvrant le 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017.

# Bilan 2016-2017 du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018

Le bilan du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018 fait état des actions réalisées en 2016-2017 en matière de sensibilisation et de promotion, de communication, d'accessibilité et d'aménagement pour favoriser la participation sociale et réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées. Ce document est présenté sous forme de texte et non de tableau afin qu'il soit accessible aux personnes handicapées.

## Sensibilisation et promotion

### Information et activité

Au cours de la dernière année, le Ministère a diffusé des actualités dans l'intranet pour promouvoir la Semaine québécoise des personnes handicapées et la Journée internationale des personnes handicapées.

Dans ces actualités, les membres du personnel ont été invités à réfléchir aux gestes simples qu'ils pourraient poser afin de contribuer à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Un jeu-questionnaire, diffusé par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), leur était aussi suggéré afin de les sensibiliser et d'accroître leur connaissance quant à la réalité des personnes handicapées. De plus, lors de la Semaine québécoise des personnes handicapées, des affiches faisant la promotion de l'événement ont été apposées dans les locaux du Ministère.

Ces mesures visent à agir contre les préjugés et à mieux comprendre la réalité des personnes handicapées.

### Guide sur les parcours sans obstacles

Le Ministère a réalisé son engagement de collaborer, avec d'autres partenaires gouvernementaux, à l'élaboration d'un guide de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) en matière de conception d'aménagements extérieurs universellement accessibles pour les municipalités et les sociétés de transport. Le document de référence a été lancé le 29 mars 2017 par l'OPHQ sous la forme d'un recueil d'information Web intitulé *Vers des parcours sans obstacles : éléments à considérer pour favoriser l'accessibilité des espaces publics extérieurs*.

Cet engagement s'inscrivait dans le Plan 2015-2019 des engagements gouvernementaux (PEG) visant à favoriser la mise en œuvre de la politique *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*. Le Ministère a participé au groupe de travail intersectoriel, aux consultations et à la révision du projet. Le document sera présenté dans le cadre d'une nouvelle sur le site Web du Ministère.

### Accessibilité au vote lors des élections municipales générales

Conformément à l'engagement 23 du PEG, le Ministère a entrepris l'analyse de mécanismes visant à favoriser l'accessibilité au vote lors des élections municipales générales. À cette fin, le projet de loi n 83, sanctionné le 10 juin 2016, modifie la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour que les bureaux de vote soient obligatoirement accessibles aux personnes handicapées le jour du scrutin.

Un bulletin *Muni-Express* a été publié le 28 juin 2016 afin de présenter les modifications apportées à la Loi. De plus, le site [www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca) sera mis à jour sous peu pour faire mention de cette récente modification législative.

Cette mesure permettra de faciliter l'exercice du droit de vote pour les personnes handicapées et à mobilité réduite.

### **Publication concernant l'accessibilité aux biens et services achetés par les municipalités**

Une capsule Internet ayant pour titre « Actions favorables à l'inclusion des personnes handicapées » a été mise en ligne, le 10 novembre 2016, sur le site Web du Ministère. Cette capsule présente notamment des exemples d'initiatives municipales en matière d'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées. On y présente également des outils tels que le guide d'accompagnement *L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées – volet équipements de bureau*, publié par l'OPHQ. Peu après sa diffusion, cette capsule a été reprise sur le site Internet du Réseau d'information municipale du Québec de même que dans le numéro du 21 novembre 2016 du bulletin d'information *Québec municipal*.

### **Outils favorisant la participation sociale**

La capsule Internet du 10 novembre 2016 présente plusieurs ressources relatives à l'approvisionnement accessible. Le Ministère entend poursuivre ses efforts de promotion d'outils favorisant la participation sociale des personnes handicapées en assurant la visibilité du document de référence de l'OPHQ sur les parcours sans obstacles.

### **Promouvoir, auprès du milieu municipal, des initiatives porteuses déjà prises par certaines municipalités pour réduire ou abolir certains frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée**

Conformément à l'engagement 22 du PEG, la capsule Internet diffusée le 10 novembre 2016 présente également des initiatives porteuses permettant de réduire ou d'abolir certains frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée. Par exemple, il y est fait mention de l'abolition des frais de permis pour certains travaux d'adaptation de domicile dans plusieurs municipalités ainsi que des travaux de la Régie du bâtiment du Québec en vue de modifier le Code de construction pour y inclure des exigences d'accessibilité et d'adaptabilité de l'intérieur des nouveaux logements.

## **Gestion des ressources humaines**

### **Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées**

Afin de favoriser l'accès des personnes handicapées à un emploi dans la fonction publique, le Ministère a fait la promotion du Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) auprès des gestionnaires. En plus de sa promotion lors de la diffusion d'une actualité dans l'intranet à l'occasion de la Semaine québécoise des personnes handicapées, le sous-ministre a envoyé à l'ensemble des gestionnaires une note afin de leur présenter le programme et de les inviter à déposer un projet d'emploi.

Un projet d'emploi est actuellement en cours au sein du Ministère, et ce, jusqu'en novembre 2017.

## **Sensibilisation à l'embauche d'une personne handicapée**

En rappelant l'existence d'une banque de candidatures propre au PDEIPH, le personnel d'encadrement a été sensibilisé à la possibilité d'embaucher une personne handicapée lors d'un comblement d'emploi. Cette mesure sera poursuivie dans nos engagements.

En 2016-2017, le Ministère a procédé à l'embauche d'une personne handicapée.

# **Gestion des ressources matérielles**

## **Demandes d'aménagement d'un poste de travail**

Le Ministère a pris l'engagement d'assurer un suivi adéquat des demandes d'adaptation d'un poste de travail d'une personne handicapée et de réaliser un aménagement optimal. Au besoin, le Ministère procède à l'achat ou à la location des outils et du matériel nécessaire à la personne pour accomplir son travail. Au cours de l'année 2016-2017, un poste de travail a été aménagé à la satisfaction de l'employé.

## **Procédures et mesures d'urgence adaptées**

Afin d'assurer une bonne compréhension des procédures d'évacuation adaptées aux personnes handicapées et des mesures adéquates à appliquer en situation d'urgence, le Ministère prévoit, lorsque requis, rencontrer individuellement les personnes handicapées et leur accompagnateur. Cette année, un employé et son accompagnateur ont été informés du Plan de sécurité incendie et de mesures d'urgence. Ce document est disponible en tout temps sur l'intranet du Ministère.

## **Approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées**

Le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018 prévoit la promotion du guide d'accompagnement *L'approvisionnement en biens et services accessibles aux personnes handicapées* produit par l'Office des personnes handicapées du Québec. Ce document permet d'informer le personnel et les gestionnaires quant à l'approvisionnement en biens et services accessibles. Ce guide, qui a notamment été publié sur le site Internet du Ministère le 10 novembre 2016, sera accessible au personnel par l'entremise de l'intranet du Ministère, dans une section dédiée à la gestion des ressources matérielles.

# **Communications**

## **Standards sur l'accessibilité du Web**

Le Ministère continue de porter une attention particulière à la conformité au standard sur l'accessibilité des documents téléchargeables et des outils multimédias. Par ailleurs, aucune demande de soutien aux personnes handicapées en matière d'accessibilité Web n'a été reçue et traitée au Ministère.

# **Nombre de plaintes**

Le Bureau du commissaire aux plaintes reçoit les plaintes relatives à la gestion municipale. Il agit dans le cadre des pouvoirs de surveillance et de recommandation du ministre à l'égard des municipalités. Par ailleurs, conformément à la Politique gouvernementale sur l'accès aux documents et aux services offerts au

public pour les personnes handicapées, le Ministère s'engage à rendre compte, chaque année, du nombre de plaintes reçues. Au cours de l'année 2016-2017, aucune plainte concernant l'accessibilité des locaux d'une municipalité n'a été reçue par le Bureau du commissaire aux plaintes et aucune autre plainte ou demande d'accommodement relative à l'accès aux documents et aux services offerts au public n'a été reçue et traitée au Ministère. Dans le cas où une telle plainte serait formulée, celle-ci serait traitée selon les modalités prévues.



# Adoption et diffusion du bilan

Le bilan 2016-2017 est en vigueur depuis le mois de juin 2017. Il est possible de le consulter sur le site Web et l'intranet du Ministère ainsi qu'à partir d'un hyperlien présent sur le site de l'Office des personnes handicapées du Québec.

De plus, les personnes ou les organismes qui souhaiteraient obtenir plus d'information sur le bilan peuvent s'adresser à sa coordonnatrice :

M<sup>me</sup> Geneviève Thomas, conseillère en développement organisationnel  
Direction des ressources humaines  
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, aile de la Tour, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
418 691-2015, poste 3741  
418 646-0243

# Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Le groupe de travail s'est donné divers mécanismes pour assurer la mise en œuvre du plan d'action 2015-2018. Chaque unité administrative concernée par les mesures décrites dans le plan d'action doit les réaliser et veiller au suivi de celles-ci. La coordonnatrice a le mandat de s'assurer de l'atteinte des objectifs inscrits au plan d'action, de produire le bilan des actions réalisées et de déterminer, en collaboration avec le groupe de travail, des actions à prioriser pour la prochaine année.

# Références

- Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E-20.1)
- Site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec [<https://www.ophq.gouv.qc.ca>]
- Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées [<https://www.tresor.gouv.qc.ca/ressources-humaines/acces-a-legalite-en-emploi/programmes-et-mesures/pdeiph>]

# Pour nous joindre

M<sup>me</sup> Kathleen Dumont, directrice  
Direction des ressources humaines  
Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, aile de la Tour, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
418 691-2015, poste 3508  
418 646-0243



# Annexe 1 – Suivi des engagements

Nom de l'organisme : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

## PLAN 2015-2019 DES ENGAGEMENTS GOUVERNEMENTAUX DE LA POLITIQUE À PART ENTIÈRE

### SUIVI DES ENGAGEMENTS – 2016-2017

Engagements	Responsables	Collaborateurs	Échéance	État de réalisation (cochez un seul choix)	Principales actions réalisées au cours de l'année 2016-2017  Résumez les principales actions <u>réalisées uniquement par votre organisation</u> dans le cadre de l'engagement en 2016-2017. Si l'engagement est réalisé ou en continu, mentionnez les résultats obtenus à la suite de la réalisation de l'engagement. Si l'engagement a été abandonné, précisez les raisons de l'abandon et les solutions proposées.
<p>18. Réaliser, en cohérence avec les initiatives de sécurité routière et de mobilité durable, une étude sur la faisabilité de la mise en place d'une législation ou d'une réglementation relative à la conception sans obstacles des aménagements extérieurs.</p> <p>Cette étude devra comprendre la définition du champ d'application, des objectifs et des normes visés ainsi que des mécanismes d'application et de surveillance.</p>	MTQ	<p><b>MAMOT,</b> MEESR, MSSS, OPHQ, SAAQ</p>	2019	<input type="checkbox"/> Réalisé <input checked="" type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Le Ministère a participé au groupe de travail intersectoriel, aux consultations et à la révision du projet. Le document doit être présenté dans le cadre d'une nouvelle sur le site Web du Ministère.</p>
<p>22. Promouvoir, auprès du milieu municipal, des initiatives porteuses déjà employées par certaines municipalités pour réduire ou abolir certains frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.</p>	<b>MAMOT</b>	OPHQ	2017	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<p>Les municipalités ont été avisées par une capsule Internet diffusée le 10 novembre 2016 qui présente des initiatives porteuses permettant de réduire ou d'abolir certains frais inhérents à l'adaptation du domicile d'une personne handicapée.</p>

23. Examiner des mécanismes visant à favoriser l'accessibilité au vote lors des élections municipales générales.	MAMOT		2016	<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé <input type="checkbox"/> En cours de réalisation <input type="checkbox"/> En continu <input type="checkbox"/> Non débuté <input type="checkbox"/> Abandonné	<b>Source : Bilan annuel 2015-2016 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2015-2018.</b>
--	-------	--	------	---	--

[www.mamot.gouv.qc.ca](http://www.mamot.gouv.qc.ca)

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 